COP 2016

PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

COMMUNICATION SUR LES PROGRES 2016 DE LACOSTE

LACOSTE

UN CROCODILE.

SOMMAIRE

5 > **DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU**

7 > **ENGAGEMENT DU COMEX**

9 > **DROIT DE L'HOMME**

PREMIER PRINCIPE : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À PROMOUVOIR ET À RESPECTER LA PROTECTION DU DROIT INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS DE L'HOMME DANS LEUR SPHÈRE D'INFLUENCE

DEUXIÈME PRINCIPE : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À VEILLER À CE QUE LEURS PROPRES COMPAGNIES NE SE RENDENT PAS COMPLICES DE VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

15 > **DROIT DU TRAVAIL**

TROISIÈME PRINCIPE : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À RESPECTER LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET À RECONNAÎTRE LE DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE

QUATRIÈME PRINCIPE : L'ÉLIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE

CINQUIÈME PRINCIPE : L'ABOLITION EFFECTIVE DU TRAVAIL DES ENFANTS

SIXIÈME PRINCIPE : L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE PROFESSION

21 > **ENVIRONNEMENT**

SEPTIÈME PRINCIPE : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À APPLIQUER L'APPROCHE DE PRÉCAUTION FACE AUX PROBLÈMES TOUCHANT L'ENVIRONNEMENT

HUITIÈME PRINCIPE : A ENTREPRENDRE DES INITIATIVES TENDANT À PROMOUVOIR UNE PLUS GRANDE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

NEUVIÈME PRINCIPE : A FAVORISER LA MISE AU POINT ET LA DIFFUSION DE TECHNOLOGIES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

27 > **LUTTE ANTI-CORRUPTION**

DIXIÈME PRINCIPE : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À AGIR CONTRE LA CORRUPTION SOUS TOUTES SES FORMES, Y COMPRIS L'EXTORSION DE FONDS ET LES POTS-DE-VIN

THIERRY GUIBERT,
PDG DE LACOSTE

DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU

Lacoste s'est investi avec détermination dans le processus Global Compact, la plus importante initiative internationale d'engagement volontaire en matière de développement durable.
Lacoste est un acteur majeur du marché du premium casual wear. Nous vendons chaque année plus de 36 millions de produits dans 120 pays.

Cette position nous confère des responsabilités vis-à-vis de nos clients et de nos partenaires, avec lesquels nous devons élaborer des produits respectueux des Hommes et de l'environnement.
"L'essentiel est que demeure le Fair-Play !" Nous faisons de cette devise sportive de René Lacoste une règle de conduite de nos affaires et de notre comportement.

Notre adhésion aux 10 principes des Nations Unies reflète cet engagement éthique. Elle définit les règles qui s'appliquent à tous les collaborateurs du Groupe LACOSTE et à ses parties prenantes afin de travailler ensemble dans le respect des lois et des règlements et bien sûr de nos valeurs : la responsabilité, l'audace, la collaboration et l'attention à l'autre.

Dans une société où les citoyens sont de plus en plus sensibles à la consommation éco-sociale et au développement durable, notre COP 2016 témoigne de notre volonté de développer notre entreprise de manière pérenne et de participer à cette prise de conscience collective.

"PARTICIPER À CETTE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE"

Thierry Guibert
/ PDG

Catherine Marchand
/ Merchandising
& Design

Sandrine Conseiller
/ Marketing
& Branding

Didier Lalance
/ Markets &
Distribution

Philippe Pastor
/ Footwear &
Leather Goods

Dominique Brard
/ Human Resources,
Legal & Corporate
Affairs

Jérôme Le Bleis
/ Sourcing,
Manufacturing
& Supply Chain

Olivier Descamps
/ Finance &
Information Systems

ENGAGEMENTS DE LA COMMUNICATION SUR LE PROGRES

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence

2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

5. L'abolition effective du travail des enfants

6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

PARIS, ROLAND-GARROS

DROITS DE L'HOMME

01

01 LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À PROMOUVOIR ET À RESPECTER LA PROTECTION DU DROIT INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS DE L'HOMME DANS LEUR SPHÈRE D'INFLUENCE

Charte de conformité aux standards RSE Lacoste traduite en 16 langues

Quelles que soient leur taille et leur localisation, tous nos Partenaires doivent signer et respecter notre Charte Fournisseurs.

Le groupe LACOSTE s'est toujours engagé à développer son activité dans les principes éthiques les plus élevés. Nous respectons l'ensemble des lois, normes et règlements en vigueur en toutes circonstances, comme nous attendons des autres acteurs économiques qu'ils reconnaissent nos droits sur notre marque et nos modèles.

Au-delà du Pacte Mondial des Nations Unies, LACOSTE respecte :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- La déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur les droits fondamentaux au travail ;
- Les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) ;
- Le UK Modern Slavery Act.

Au-delà de ses propres activités, Lacoste collabore avec des partenaires localisés à travers le monde : les Partenaires de Lacoste ainsi que leurs propres fabricants, sous-traitants et fournisseurs qui interviennent dans la composition ou la fabrication d'un produit Lacoste constituent la sphère d'influence de l'entreprise. Ils sont sélectionnés pour leur capacité à répondre aux standards de qualité et exigences environnementales et sociales de l'entreprise.

La Société dispose d'une Charte Fournisseurs qui a été traduite dans les 16 langues. Ce document s'appuie sur les grandes conventions internationales citées plus haut et comprend des exigences sociales et environnementales. Quelles que soient leur taille et leurs localisations, tous nos Partenaires doivent signer et respecter cette Charte Fournisseurs. Ils doivent également obtenir un certificat WRAP, une licence SA 8000 ou une évaluation favorable de notre prestataire Intertek (norme WCA) avant de démarrer leur activité avec Lacoste.

LACOSTE

LACOSTE

LIFE IS A BEAUTIFUL SPORT SINCE 1933

02 LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À VEILLER À CE QUE LEURS PROPRES COMPAGNIES NE SE RENDENT PAS COMPLICES DE VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

TRAVAILLER DANS LE RESPECT DES LOIS, DE L'ÉTHIQUE ET DE NOS VALEURS : LA RESPONSABILITÉ, L'AUDACE, LA COLLABORATION ET L'ATTENTION À L'AUTRE

Par son Code de Conduite, Lacoste a clarifié les règles qui s'appliquent à tous les collaborateurs du Groupe et à ses parties prenantes afin de travailler avec eux dans le respect des lois, de l'éthique et de nos valeurs : la responsabilité, l'audace, la collaboration et l'attention à l'autre.

Notre code de conduite définit nos exigences en matière de :

- Lutte contre la corruption ;
- Avantages et cadeaux ;
- Conflit d'intérêt ;
- Recours à des prestataires externes ;
- Utilisation des ressources de l'entreprise ;
- Protection de la marque et des informations confidentielles ;
- Lutte contre la contrefaçon ;
- Tolérance zéro pour toute forme de discrimination, harcèlement et violence ;
- Liberté d'expression et prise de parole hors de l'entreprise ;
- Environnement de travail, hygiène et sécurité ;
- Protection environnementale.

Après avoir été traduit en 11 langues, ce Code de Conduite a été diffusé à plus de 5 000 collaborateurs. Un e-learning, basé sur un jeu participatif, vient compléter le dispositif de communication interne à travers la formation.

Via la Charte Fournisseurs en cohérence avec le Code de Conduite et qui a pour vocation d'être un cadre commun pour ses équipes en charge du référencement des fournisseurs et les acteurs de notre sphère d'influence, Lacoste témoigne de sa volonté d'intégrer les principes de RSE dans l'ensemble de ses métiers et de les promouvoir dans ses relations avec ses partenaires.

Polo L.12.12

DROITS DU TRAVAIL

02

03 LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À RESPECTER LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET À RECONNAÎTRE LE DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE

Le Groupe Lacoste promeut la liberté d'association et le droit de négociation collective de ses collaborateurs, dans et hors de l'entreprise, comme il est indiqué dans le son Code de Conduite et la Charte Fournisseurs.

La société a la volonté de nouer des relations sociales pérennes et constructives avec l'ensemble de ses collaborateurs.
Durant ces 10 dernières années, le dialogue social permanent avec les représentants du personnel au sein de Lacoste Opérations en France a permis de faire signer et appliquer 14 accords portant notamment sur l'égalité Hommes/ Femmes, la prévention de la pénibilité au travail ou le mieux vivre en entreprise.

En 2016, deux accords collectifs majeurs ont été signés :

- Le premier est relatif à l'harmonisation des frais de santé pour l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise, cadres ou non cadres ;
- le deuxième est relatif à l'organisation du temps de travail au sein de Lacoste Opérations. Il soutient l'exécution de la stratégie du Groupe via une organisation du temps de travail plus flexible, offrant des compensations et avantages adaptés sur la base de dispositions plus favorables que la loi.

04 L'ÉLIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE

Lacoste bannit toutes formes d'esclavage moderne : situation de servitude, travail forcé ou obligatoire ou trafic d'être humain.

L'entreprise a mis en place une Direction de la RSE rattachée à la Direction des Ressources Humaines et Legal. Cette direction dispose dans le monde d'un réseau de référents RSE sur les trois plateformes Supply Chain (Euromed, Asie, Amérique).

Compte tenu de ses activités, Lacoste porte une attention particulière à sa Supply Chain. La volonté de développer une Supply Chain durable se traduit notamment dans le code de conduite et la Charte Fournisseurs, diffusée à l'ensemble de notre sphère d'influence. Lacoste confie au cabinet d'audit Intertek les contrôles réguliers de nos partenaires et fournisseurs.

05 L'ABOLITION EFFECTIVE DU TRAVAIL DES ENFANTS

LACOSTE exige de ses fournisseurs qu'ils suivent la règlementation de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et le UK Modern Slavery Act pour lutter contre le travail des enfants, les abus, ainsi que la violation des droits de l'Homme dans la chaine de production et d'approvisionnement des matières premières.

En 2015 notamment, LACOSTE s'est engagé pour que ses fournisseurs utilisent des cotons récoltés de manière éthique. Nos fournisseurs ont signé un accord les engageant à ne pas s'approvisionner en coton provenant d'Ouzbékistan, où le travail des enfants est pratiqué durant la période de récolte. Malgré les demandes du gouvernement Ouzbek, Lacoste a maintenu cette position pour les années à venir.

06 L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE PROFESSION

Le Code de conduite Lacoste interdit formellement tout forme de discrimination. L'entreprise est particulièrement attentive au respect de la diversité, tant dans ses processus de recrutement que dans la gestion des Ressources Humaines.

Lacoste est fier d'être depuis 2012 le partenaire officiel de l'équipe de France paralympique

Vis-à-vis des personnes en situation de handicap, l'entreprise développe avec Michael Jeremiasz, porte-drapeau de l'équipe de France aux Jeux Paralympiques 2016 et ambassadeur Lacoste, des actions pour changer le regard sur le handicap :

- Rencontre avec les Ressources Humaines de l'entreprise ;
- Conférence auprès des collaborateurs de l'entreprise.

Après ces actions en internes, l'entreprise prévoit d'autres projets pour améliorer l'accueil des personnes handicapées en magasin.

Actions de la Fondation Lacoste pour contribuer à l'intégration sociale

Soutenir l'insertion des jeunes par le sport avec la Fondation Lacoste

La Fondation Lacoste est un levier au service de cette vision. Placée sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation LACOSTE aide des jeunes en situation de fragilité à se construire grâce au golf et au tennis.
En leur donnant accès à des cours réguliers et de qualité, la Fondation leur permet d'accéder à des univers socio-culturels différents, de s'émanciper et de s'insérer professionnellement.

Plus de 60 000 jeunes dans 22 pays ont bénéficié du soutien de la Fondation depuis 2006. En 2016, plus de 600 000€ ont été versés à 15 associations permettant de toucher 12 000 jeunes.

La Fondation veille à créer des interactions entre les jeunes soutenus par la fondation et les collaborateurs Lacoste.

A titre d'exemple, l'association Sport dans la Ville, soutenue depuis 2011 par la Fondation LACOSTE, encourage l'insertion sociale et professionnelle des jeunes issus de quartiers sensibles. Le programme « Job dans la Ville » accompagne ainsi les jeunes sur le chemin de la formation et de l'emploi. Depuis avril 2016, des collaborateurs LACOSTE soutiennent des jeunes de l'association à travers différentes actions : stage en entreprise, parrainage sur le long terme ou coaching ponctuel…

Au Brésil, notre programme soutient la Fondation Gol de Letra, qui a pour objectif de venir en aide aux enfants défavorisés des quartiers pauvres de Rio de Janeiro et Sao Paulo, tant sur le plan sanitaire que culturel.

En 2008, la Fondation LACOSTE a développé, en partenariat avec les Apprentis d'Auteuil et la Fondation Robert Abdesselam, le programme Tennis-Ecole qui permet à 400 jeunes de jouer au tennis régulièrement. Soucieux de mesurer l'impact du tennis sur la vie des jeunes, ce projet a donné lieu à deux études de mesure d'impact en 2012 et 2015 dévoilant des résultats chiffrés intéressants : 57% des éducateurs interrogés indiquent ainsi que le projet a permis de faire progresser scolairement les jeunes dont ils sont responsables.

«Confiance, ténacité, persévérance, rigueur : avec de telles armes, chacun peut construire sa vie"

René LACOSTE

FONDATION LACOSTE

60 000 JEUNES
SOUTENUS DEPUIS 2006

22 PAYS
D'INTERNVENTION

600 000 €
VERSÉES EN 2016 POUR 12 000 JEUNES

GWLADYS NOCERA

ENVIRONNEMENT

03

07 LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À APPLIQUER L'APPROCHE DE PRÉCAUTION FACE AUX PROBLÈMES TOUCHANT L'ENVIRONNEMENT

Lacoste se mobilise en faveur de l'environnement en interne comme à l'externe

L'entreprise a mis en place une équipe en charge de la RSE rattachée à la Direction de la Communication Interne et un référent RSE a également été identifié sur chaque plateforme manufacturing et sourcing.

Cette équipe RSE s'est engagée à prendre en compte les enjeux environnementaux auquel elle doit répondre et notamment ceux liés au changement climatique, à la protection de la biodiversité, à une gestion plus responsable des ressources naturelles.

En interne, la RSE communique les standards Lacoste en matière de RSE à travers des des guidelines à destination des collaborateurs concernés par le référencement des fournisseurs, l'achat de matières, de produits et de prestations.
Ces standards définissent les principes éthiques de Lacoste et précisent ses exigences RSE dans le domaine des achats de matières, produits et prestations au sein de ses propres ateliers ainsi qu'au sein de ceux de ses fournisseurs.

Au travers de sa charte fournisseurs, l'entreprise demande à ses parties prenantes de mettre en place toutes les actions et innovations nécessaires à la réduction de leur impact environnemental :

- Emissions de gaz à effet de serre et rejets atmosphériques,
- Consommation d'eau et rejets aqueux,
- Substances chimiques,
- Utilisation des sols,
- Gestion durable des forêts,
- Production de déchets,
- Protection animale.

LE CROCODILE SE MOBILISE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT EN INTERNE COMME À L'EXTERNE

08 ENTREPRENDRE DES INITIATIVES TENDANT À PROMOUVOIR UNE PLUS GRANDE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

L'année 2016 a permis à Lacoste d'entreprendre des initiatives en matière de développement durable.

- Pour la première fois, la sincérité des informations RSE, publiées dans le rapport de gestion dans le cadre des obligations de transparence des entreprises, a été attestée par des commissaires aux comptes du cabinet KPMG ;
- Des guidelines RSE ont été définies et intègrent de plus fortes exigences en matière de protection environnementale et animale ;
- La Charte Fournisseurs a été modifiée en accord avec les standard RSE Lacoste ;
- Lacoste s'est engagée dans l'économie circulaire en répondant à l'appel du Copenhagen Fashion Summit ;
- Des démarches ont été engagées autour du recyclage du coton (effilochage et filage) ;
- L'entreprise a fait don à une association de migrants de chutes de tissu pour développer une collection à présenter lors de la Fashion Week Paris 2017 ;
- Les sites français sont maintenant alimentés en électricité renouvelable, soit plus de 10% de l'énergie totale consommée ;
- En France, la revenus liés à la vente des déchets (notamment les papiers et cartons) ont doublés par rapport à 2015 et atteignent 34 000€.

09 FAVORISER LA MISE AU POINT ET LA DIFFUSION DE TECHNOLOGIES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

Du fait de ses activités industrielles, l'entreprise est un important consommateur d'eau. Soucieuse de limité sa consommation, les ateliers de Lacoste Opérations situés à Troyes ont diminué leur quantité de tissus teints et ont investi dans deux nouvelles machines plus économes en eau, réduisant ainsi de 4,45% leur consommation par rapport à 2015.

Concernant la consommation de substances chimiques, l'unité de teinture troyenne bénéficie d'un dispositif permettant de doser au mieux les quantités de produits consommés. La société a pu réduire le montant des taxes relatives à la pollution des eaux de 12%.

En France, les 2 sites de tricotage consomment majoritairement du fil de coton et de la laine : en 2016, 144 tonnes de fils de coton majoritaire ont été utilisées dans la fabrication des produits finis. Concernant cette consommation, la Société a une double ambition : viser la meilleure qualité de produit fini et optimiser l'utilisation des matières. Cela se traduit notamment par des efforts constants en vue de limiter les déchets de tissu durant les différentes étapes de transformation (tricotage, teinture, matelassage et coupe). La Société dispose également de machines de tricotage innovantes sans couture (tricotage 3D) permettant de diminuer les déchets textile.

Quant à sa consommation d'énergie, en 2016, Lacoste Opérations a adopté l'usage de l'électricité 100% renouvelable et de déstratificateurs dans les bâtiments de grande hauteur favorisant les économies de chauffage.

LUTTE ANTI-CORRUPTION

04

10 LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À AGIR CONTRE LA CORRUPTION SOUS TOUTES SES FORMES, Y COMPRIS L'EXTORSION DE FONDS ET LES POTS-DE-VIN

En interne, notre code de conduite dicte les comportements à suivre en matière de :

- Lutte contre la corruption ;
- Avantages et cadeaux ;
- Conflit d'intérêt ;
- Recours à des prestataires externes.

Le e-learning agit comme un moyen de sensibilisation et de formation des collaborateurs.

L'entreprise lutte également contre la corruption au sein de sa sphère d'influence. Pour cela, elle utilise plusieurs leviers :

- Le Code de Conduite en interne ;
- La Charte Fournisseurs pour les fournisseurs de rang 1 et 2 ;
- Les principes de due diligeance appliqués aussi bien en interne que recommandés aux fournisseurs.

L'ESSENTIEL EST QUE DEMEURE LE FAIR-PLAY

René LACOSTE

LACOSTE